L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

Non applicable. Lessive poudre linge

utilisations déconseillées:

1. 1. 1. N° CE:

1. 3. Renseignements concernant le

fournisseur de la fiche de données de

NOVAMEX

Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154 F-84304 Cavaillon cedex

sécurité:

France

Tél: +33 (0)5 49 61 50 41 Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11 Courriel: fds@arbrevert.fr

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

1. 5. Formule: 19FJ001F 1. 6. N° code du produit: 29034

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou * lrr. oc. 2 / H319 *

du mélange:

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

2. 2. Mention de danger:

d'avertissement:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières.

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange sec de poudre et savon

3. 2. Composant(s) contribuant aux

dangers:

· carbonate de sodium

- Nº Id: 011-005-00-2 - Nº CE: 207-838-8 - Nº CAS: 497-19-8 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19

- Conc. (% pds) : 30 < C <= 50

G.E. Conseils ® Page 1

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319 - Divers : DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m3 DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m3 CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l SODIUM CARBONATE PEROXIDE - N° CE: 239-707-6 - N° CAS: 15630-89-4 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457268-30 - Conc. (% pds) : 5 < C <= 10 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH03 - Flamme au-dessus d'un cercle - Danger - Mat. sol. comb. 2 - H272 * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger -Lés. oc. 1 - H318 - Divers : DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 12.8 mg/cm2 DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 6.4 mg/cm2 PNEC / Eau marine = 0.035 mg/l PNEC / Traitement des eaux usées = 16.24 mg/l PNEC / Eaux douces = 0.035 mg/l DL50 / Orale / Rat = 1034 mg/kg CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Souris = 1.2 mg/l CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 70.7 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Crustacés = 4.9 mg/l • LAURETH-9 & LAURETH-3 - N° CE: 932-106-6 - N° CAS: 68439-50-9 - Conc. (% pds): 0,999 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger -Lés. oc. 1 - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412 - Divers : DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg DL50 / Orale / Rat = >300 - 2000 mg/kg CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >1 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 mg/l • SODIUM C12-18 ALKYL SULFATE - N° CE: 273-257-1 - N° CAS: 68955-19-1 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490225-39 - Conc. (% pds): 0,999 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger -Lés. oc. 1 - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412 - Divers : DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m3 DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m3 DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour PNEC / Eaux douces = 0.098 mg/l

G.E. Conseils ® Page 2 / 7

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

PNEC / Sédiment = 3.45 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.0098 mg/l

PNEC / Air = 0.15 mg/I

PNEC / Terre = 0.631 mg/kg

PNEC / Sédiment marin = 0.345 mg/kg

PNEC / Traitement des eaux usées = 6.8 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2000 - 5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10 - 100 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 10 - 100 mg/l

SODIUM SILICATE

- N° CE: 215-687-4 - N° CAS: 1344-09-8

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119448725-31

- Conc. (% pds): 0.999 < C <= 5

SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 -H319

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 5.61 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1.59 mg/kg de poids

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 1.38 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC / Eau marine = 1 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 348 mg/l

PNEC / Eaux douces = 7.5 mg/l

DL50 / Ingestion / Rat = 3400 mg/kg de poids corporel

DL50 / Cutanée / Rat = >5000 mg/kg de poids corporel

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = >2060 mg/m3

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 1108 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 1700 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher. Consulter un médecin en cas de

symptômes respiratoires.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible

à la santé est donc très réduit.

Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec 4. 2. 2. Contact avec la peau:

un vêtement serré.

G.E. Conseils ® Page 7 3 /

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages

4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires :

aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit lui-même ne brûle pas. 5. 1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange:

Aucun.

5. 3. Conseils aux pompiers: 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS

utiliser pour raison de sécurité:

Aucun. Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles. équipement de protection et

En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: de type P2

6. 2. Précautions pour la protection de

l'environnement:

procédures d'urgence:

Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

6. 3. Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage:

Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.

6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger:

Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Ne jamais mélanger avec d'autres produits. 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage,

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé.

Pas de recommandations spéciales.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser

Conserver dans l'emballage d'origine.

pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non

adaptés:

Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

G.E. Conseils ® Page 4 /

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies Pas nécessaire.

respiratoires: En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du

corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: poudre9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.1

9. 1. 9. Viscosité: Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 2. 2. Liposolubilité: miscible9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions

dangereuses:

Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.10. 6. Produits de décomposition oxygène

dangereux:

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets

toxicologiques:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

G.E. Conseils® Page 5 / 7

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation 11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux 11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion 11. 2. 4. Ingestion:

11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au

Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB:

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

déchets:

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

G.E. Conseils ® Page 6 /

L'ARBRE VERT Lessive poudre au savon végétal

Version:4 Date de révision: 16/05/2019 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

le n° figure en rubrique 3: H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16. 3. 1. Date de la première édition: 02/02/2017

16. 3. 2. Date de la révision

05/12/2018

précédente:

16. 3. 3. Date de révision: 16/05/2019

16. 3. 4. Version: 4

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:1.5 ; 1.616. 4. Réalisé par:Novamex

G.E. Conseils ® Page 7 / 7